

École secondaire du Plateau

Politique de gestion des retards



[2017-
2018]

Trajectoire pour l'élève en retard à son cours

- 1- Lorsque l'élève arrive en retard, il doit se présenter le plus rapidement possible à son cours.
- 2- L'enseignant inscrit le retard dans le système informatique. Tous les retards sont non-motivés.
- 3- Pour faire motiver son retard, l'élève doit se présenter après son cours au bureau de Madame Édith Primeau avec sa justification. Les justifications possibles peuvent être un rendez-vous médical, une rencontre avec un membre du personnel de l'école ou avec la direction ou une justification des parents.

Prendre note que pour tout retard non-motivé, les sanctions suivantes s'appliqueront.

- 4^e retard non-motivé : 1 reprise de temps après l'école
- 7^e retard non-motivé : 1 reprise de temps après l'école
- 9^e retard non-motivé : 1 reprise de temps après l'école
- 10^e retard non-motivé : 1 reprise de temps après l'école et rencontre de l'élève avec la direction

- Après 10 retards, chaque nouveau retard non-motivé entraîne une reprise de temps sur l'heure du dîner.

- Au 20^e retard, une rencontre de la direction avec l'élève et ses parents sera organisée.

Si l'élève ne se présente pas à sa reprise de temps comme convenu, il en adviendra d'une suspension à l'interne dès le lendemain et l'élève sera convoqué à nouveau pour une reprise de temps.